

50 ans de PAC

Productivisme, Aliénation, Concentration, Con-gestion

La PAC a 50 ans

On peut fêter ça, franchement on s'est bien éclaté. Quand on voit le chemin parcouru, on a raflé la mise. On a transformé des gens forts, libres et [autonomes](#) en bons petits soldats. On a parlé de modernité, de compétitivité et de gagner, gagner et encore gagner ... et ça a marché. Pour eux les emprunts, pour nous les gains. Les ventes de pesticides ont explosé. Pour vendre nos engrais, il fallait casser le cycle qui nourrit le sol. Et les ricains nous ont bien aidés avec leur soja. Sans protéagineux, c'était des ventes d'engrais à tous les coups. Nos techniques modernes les ont obligés à revenir vers nous pour le premier insecte venu ou pour la première fièvre.

Franchement l'éclate. Des prix garantis, on est passé à « on vous garantit des prix à la baisse », promis juré. On les a noyés sous la paperasse administrative pour deux fromages vendus à la ferme et quand ils s'en sont plaint, on en a profité pour casser les stocks régulateurs, les prix garantis, les quotas ... ben oui, c'est lourd toute cette administration. Maintenant c'est l'offre et la demande qui dictent la loi. Bien joué, le marché n'a pas d'adresse.

Pas de rente aux rentiers sans concentration ! Alors on leur a dit : « concentration et spécialisation sont les seules voie de la survie ». C'était bien tapé, c'est justement avec ces deux-là qu'on compromet le plus sûrement leur survie.

Allez, fêtons ça vite avant que les citoyens se rendent compte que tout compte fait, on a vraiment besoin de tous ces paysans disparus !

C'est vrai que dernièrement on a le vent dans le dos, partout on achète les terres, par millier d'hectares à l'Est, par millions en Afrique et ici elle est tellement chère qu'il n'y a plus que nous pour pouvoir se la payer. Mais Attention, le vent pourrait bien tourner, alors... cul sec.

Je porte un toast à ces réformes, à la grande distribution, au soja, à l'OMC, ...
Au fond, dans nos bureaux feutrés, face à nos écrans, nos dérégulations, on s'est bien marré..

Pourquoi une nouvelle PAC ?

Après 50 ans de défense d'un modèle agro-exportateur et agro-business et quelques miettes données à l'agriculture paysanne... il est urgent de réorienter les aides PAC !

Alors que la crise financière et économique s'aggrave, que le chômage augmente fortement en Europe, que les problèmes environnementaux sont de plus en plus prégnants, la proposition de la Commission Européenne reste dans la logique des dernières réformes et ne répond pas correctement aux défis. Malgré quelques bonnes inflexions instrumentales, l'UE continue la même politique.

Or l'UE a perdu 20% de ses exploitations agricoles entre 2003 et 2010 [1]. Si l'on veut garder une agriculture paysanne en Europe et installer des jeunes, il faut que ce métier soit d'abord reconnu sur le plan économique, avec des prix agricoles justes et des perspectives de revenu.

Or le revenu agricole ne semble pas être un objectif clé de la proposition.

- Les objectifs annoncés de meilleure légitimité sociale/environnementale des paiements directs ne se retrouvent guère dans les propositions concrètes.
- L'absence de régulation des marchés et de la production annonce de prochaines crises sectorielles.
- Les chèques nationaux remplacent une vraie PAC juste, sociale et durable pour les paysans/paysannes et consommateurs/consommatrices : or la PAC n'est pas qu'une distribution de subsides.

Nos priorités sont :

- Nourrir la population européenne, au lieu de prioriser importation/exportation,
- Promouvoir des agricultures paysannes et durables partout en Europe, au lieu de favoriser la restructuration et l'industrialisation de la production
- Réguler la production et les marchés, condition nécessaire à des prix agricoles justes et stables.

Notes

[1] Voir communiqué ECVC du 24 octobre : <http://www.eurovia.org/spip.php?art...>

Les mesures de marché : la régulation comme outil de la Souveraineté alimentaire

jeudi 12 avril 2012

Les crises sectorielles agricoles des dernières années ont montré que sans régulation au niveau de la production et des marchés, sans instruments pour empêcher les excédents structurels ou les pénuries, on ne peut stabiliser les marchés. Or bien que cela soit une des priorités assignées à la PAC par le traité de Lisbonne, la proposition de la Commission ne la respecte pas. Traiter la volatilité des prix en aval des problèmes par des systèmes d'assurance, c'est financer publiquement les compagnies d'assurance, en faisant payer aux producteurs et aux contribuables les dégâts de la dérégulation. Afin de maintenir les prix à un niveau juste, tant pour les producteurs que pour les consommateurs, il est indispensable d'avoir non pas un « filet de sécurité » (un filet si bas qu'il n'empêche pas les désastres), mais une « boîte à outils » adaptée aux différentes productions, avec des instruments qui permettent d'agir en amont des problèmes d'instabilité et d'insuffisance des prix.

La **maîtrise publique de la production est indispensable**, qui empêche les excédents ou pénuries structurelles. Il faut y associer :

- des stocks stratégiques de céréales au niveau européen et international, (ils ont fortement baissé ces dernières années, accentuant l'insécurité alimentaire mondiale et la spéculation), à un niveau suffisant pour faire face aux variations de rendements et contrer la spéculation.
- une interdiction de toute forme de dumping (exportation à des prix inférieurs aux coûts de production grâce aux aides à l'export ou aux paiements directs) et si nécessaire des tarifs douaniers pour empêcher des importations « low cost ». Oui, il faut modifier les règles actuelles du commerce international, qui datent du siècle dernier.

La priorité de l'agriculture UE n'est pas d'être compétitive sur le marché international, mais de nourrir les européens. L'UE peut exporter, mais qu'elle le fasse sans aides directes ou indirectes : la PAC a besoin de légitimité sur le plan international.

Quels paiements directs voulons-nous ? L'Actif à la ferme et le plafonnement.

jeudi 12 avril 2012

Les paysan(ne)s restent dépendants de ces paiements directs tant que les prix agricoles restent liés aux prix mondiaux et non aux coûts de production européens. Nous soutenons les objectifs de convergence des paiements directs entre Etats membres et à l'intérieur des Etats membres, ainsi que les objectifs de plafonnement, de limitation des paiements aux agriculteurs actifs, de paiements directs aux petites exploitations, de verdissement. Elle dénonce le conservatisme de ceux qui veulent maintenir une répartition très injuste des paiements directs. Il en va pourtant de la légitimité sociale et environnementale de ces paiements !

Afin de donner la priorité à ceux et celles qui produisent, qui travaillent sur les exploitations, plutôt qu'aux hectares, afin de favoriser l'emploi paysan et salarié, nous demandons que les **paiements directs soient calculés par actif agricole**.

Les paiements par hectare en effet sont plus un soutien à la capitalisation (foncier, matériel, bâtiment) qu'aux producteurs. Les paiements sans plafond ou presque favorisent la concentration des terres par ceux qui accaparent les primes.

Quelle définition pour « Agriculteurs actifs » ?

Pour les organisations signataires, **un agriculteur actif est une personne qui travaille sur l'exploitation**. Inversement, quelqu'un(e) qui ne travaille pas sur l'exploitation ne doit pas avoir droit aux paiements directs...

Cela semble être logique mais aujourd'hui, nous connaissons beaucoup de dérives comme certaines multinationales ou de grands propriétaires fonciers qui se gavent des aides de la PAC.

Le seuil proposé par la Commission européenne de 5% de paiement direct par rapport au revenu non agricole est trop bas et ne concerne qu'un nombre de cas extrêmes. Par ailleurs les agriculteurs pluriactifs ne doivent pas être lésés (majoritaires dans certaines régions, ils jouent un rôle très important dans la production alimentaire locale et régionale et la vitalité du monde rural).

Quel plafonnement des paiements directs ?

Nous sommes en faveur d'un plafonnement plus significatif que la proposition symbolique actuelle, qui ne va prélever aux plus grandes exploitations que 1,3% de l'ensemble des paiements directs. La Cour des Comptes UE a pourtant alerté l'UE à plusieurs reprises sur le manque de légitimité de la répartition actuelle très inégale des paiements directs. Ne pas oser un vrai plafonnement des paiements, c'est ouvrir un espace politique à tous ceux qui veulent réduire drastiquement le budget agricole européen.

Nous demandons à l'Union Européenne :

- d'inclure le montant du verdissement dans le plafond,
 - d'abaisser le premier plafond à 100.000€, avec plafond absolu à 200.000€.
- Nous demandons qu'on ne prenne en compte que 50% des charges salariales dans le calcul des plafonds, pour ne pas favoriser le développement de très grandes exploitations avec beaucoup de salariés...

Greening (verdissement) ou greenwashing ?

jeudi 12 avril 2012

Nous sommes d'accord avec le pourcentage de 30% de verdissement mais nous espérons des avancées plus significatives en faveur d'une agriculture plus économe en intrants et en énergie, qui stoppe la baisse de la matière organique des sols et contribue ainsi à diminuer le réchauffement climatique, qui stoppe le développement de l'élevage industrialisé (porc, volaille, lait, lapin,...) et autres modes trop intensifs de production, et même intégration pure.

Nous demandons de :

- rendre obligatoire la rotation des cultures entre les parcelles en remplacement de la mesure dite de « diversité des cultures » (sauf dans le cas de très petites fermes),
- inclure les protéines végétales / légumineuses dans la rotation, là où les conditions agro-climatiques le permettent : l'avantage de ces cultures pour la fertilité des sols et le climat est depuis longtemps reconnu, et l'UE en importe 80% (soja bien souvent transgénique).
- interdire le labour des prairies permanentes non pas à partir de 2014, mais à partir de 2012, pour éviter un retournement important de prairies en 2012-2013 (4).
- préciser les critères d'éligibilité des prairies permanentes, afin de ne pas exclure des zones de parcours extensifs de pâturage non herbeux, très importants pour l'élevage pastoral dans beaucoup de régions défavorisées,
- interdire les agro-carburants sur les surfaces écologiques.

Par ailleurs, il faut inclure dans le premier pilier un soutien :

- aux méthodes culturales augmentant le taux de matière organique du sol.
- à l'augmentation de surface de prairies permanentes et temporaires.

Tous ensemble, mobilisons-nous pour que la PAC soit légitime socialement et environnementalement compatibles et pas avec l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce).

La nouvelle PAC doit empêcher le dumping

Les propositions actuelles de réforme de la Politique agricole commune (PAC) ne répondent pas à notre besoin crucial d'une agriculture et d'une alimentation juste et durable.

Par ses exportations bon marché, la PAC historiquement a porté atteinte à l'agriculture dans les pays en développement, compromettant leur la sécurité alimentaire. Elle a certes considérablement réduit les subventions à l'exportation, mais les prix agricoles bas associés aux paiements directs permettent toujours aux firmes d'exportation d'écouler des produits agricoles à des prix inférieurs aux coûts de production européens.

La nouvelle PAC doit conduire à un système qui ne détruit pas les marchés des autres pays et qui donne la priorité à des prix équitables pour les agriculteurs et les consommateurs - et non pas aux exportations à bas prix-, qui tiennent compte des coûts d'une production durable en Europe.

L'exportation des excédents de l'UE repose sur l'importation d'intrants, en particulier celle de l'alimentation animale.

L'UE dépend fortement de l'importation et de l'utilisation d'intrants : alimentation animale, engrais, pesticides, carburants, machines agricoles lourdes. Actuellement, 80 % des protéines végétales destinées aux animaux d'élevage sont importés, accaparant 16 millions d'hectares de terres au détriment des communautés paysannes locales en Amérique du Sud. Cela encourage la monoculture OGM, avec des effets dévastateurs sur l'environnement.

Les impacts ne se limitent pas aux pays en développement. Ce modèle conduit également en Europe à une agriculture et un élevage non durables. De vastes zones ont ainsi perdu leur fertilité et sont polluées par les nitrates, le phosphore et les pesticides.

Réduire l'empreinte de l'Europe

L'empreinte foncière de l'UE est l'une des plus grandes dans le monde. Cette soif de terre non seulement empêche de nombreux pays en développement de développer une agriculture durable, mais aussi à l'accaparement de terres, pousse à la hausse des prix alimentaires et exacerbe les inégalités sociales.

L'UE doit respecter son engagement à « ne pas nuire ».

Le traité de Lisbonne fait obligation à la PAC de tenir compte du rôle de l'UE dans le monde et de son impact sur le développement durable et l'éradication de la pauvreté. En conformité avec la cohérence des politiques pour le développement, la PAC doit promouvoir la mise en œuvre du droit à l'alimentation dans les pays en développement. Cela consiste à améliorer leur capacité à devenir plus auto-suffisants et moins dépendants des importations alimentaires et des intrants artificiels.

La réforme de la PAC constitue une opportunité pour inverser ces tendances et réduire l'impact négatif de l'Europe sur les pays en développement. La nouvelle PAC doit promouvoir explicitement les pratiques agro-écologiques éprouvées et mettre en place des mesures telles que la rotation obligatoire des cultures, y compris la production de protéines végétales en Europe, qui ont des effets positifs sur la fertilité des sols, le changement climatique, et les coûts de production.

L'Europe doit cesser la production de denrées alimentaires excédentaires pour l'exportation basée sur les intrants importés à bas prix. Elle doit proposer une politique agricole juste et respectueuse de l'environnement, contribuant à la sécurité alimentaire mondiale.

Les citoyens européens demandent des solutions constructives, durables et de long terme. Nous les avons !

Arc 2020 - Aprovech - Ceo - Concord - Eeb - Ecvc- Foe - Ifoam Eu group - Pan europe

Article original sur le site ECVC

- **Du 13 au 19 septembre, trois caravanes traversent le pays et arrivent à Bxl ! Marchons ensemble et exigeons une PAC basée sur la Souveraineté Alimentaire !**
- **Le 18 septembre fin de journée : RDV au Parc du Cinquantenaire pour l'accueil des Marches et l'installation d'un campement !**
- **Le 19 septembre, rejoignez-nous à Bruxelles pour une manifestation et le Good Food Brunch ! Brunch paysan devant le parlement européen. Débats citoyens et politiques, stands, musique, discussions avec les agriculteurs et les cyclistes de la marche !**

En bref, la Good Food March est organisée & soutenue par un nombre impressionnant d'organisations de la société civile européenne pour revendiquer une réforme de la PAC différente de celle envisagée pour l'instant par les instances européennes, activement lobbyées par l'agro-business. D'où l'importance pour les organisations paysannes de venir manifester à Bruxelles. Une audition est également prévue au Parlement Européen le 19 septembre pour permettre aux participants à la Good Food March de faire entendre leurs revendications au plus haut niveau. **Le commissaire européen à l'agriculture, Dacian Ciolos, sera présent. Plus d'infos ici !**

Toutes les infos générales : <http://www.goodfoodmarch.eu/>

Semaine de soutien à l'agriculture paysanne 13-19 avril 2012

vendredi 13 avril 2012

Politique Agricole Commune : Le ResAP parodie le site officiel de la Commission Européenne et invite tous les citoyens à un pique-nique géant ce dimanche à Bruxelles

Dans le cadre de la Journée internationale des luttes paysannes (17 avril), le Réseau de soutien à l'agriculture paysanne (ResAP) célèbre à sa manière l'année « anniversaire » des 50 ans de la Politique Agricole Commune en parodiant le site de la Commission Européenne : rendez-vous sur <http://www.50ansdepac.eu>

Omissions Européennes

Aujourd'hui, le Réseau de Soutien à l'Agriculture Paysanne a mis en ligne un nouveau site, <http://www.50ansdepac.eu> qui parodie celui mis en ligne par la Commission Européenne à l'occasion des 50 ans de la PAC : <http://ec.europa.eu/agriculture/50-...>

Par cette action, le ResAP entend dénoncer le cadre actuel des réformes proposées par la Commission européenne pour répondre aux défis futurs de l'agriculture européenne. Ce site parodique ressemble à s'y méprendre au site officiel. On y retrouve un détournement du discours du Commissaire Européen à l'agriculture Dacian Ciolos, mais aussi des témoignages d'agriculteurs et d'ONG qui formulent des propositions pour une véritable réforme de la PAC en faveur d'une agriculture paysanne et durable.

Pourquoi une nouvelle PAC ?

Après 50 ans de défense d'un modèle agro-exportateur et agro-business et quelques miettes données à l'agriculture paysanne... il est urgent de réorienter les aides PAC !

Alors que la crise financière et économique s'aggrave, que le chômage augmente fortement en Europe, que les problèmes environnementaux sont de plus en plus prégnants, la proposition de la Commission Européenne reste dans la logique des dernières réformes et ne répond pas correctement aux défis. Malgré quelques bonnes inflexions instrumentales, l'UE continue la même politique.

L'UE a perdu 20% de ses exploitations agricoles entre 2003 et 2010. Si l'on veut garder une agriculture paysanne en Europe et installer des jeunes, il faut que ce métier soit d'abord reconnu sur le plan économique, avec des prix agricoles justes et des perspectives de revenu.

Or le revenu agricole ne semble pas être un objectif clé de la proposition.

Nos priorités

- Nourrir la population européenne, au lieu de prioriser importation/exportation,
- Promouvoir des agricultures paysannes et durables partout en Europe, au lieu de favoriser la restructuration et l'industrialisation de la production
- Réguler la production et les marchés, condition nécessaire à des prix agricoles justes et stables.
- La suite de nos propositions : <http://www.50ansdepac.eu/spip.php?r...>

Le Réseau de Soutien à l'Agriculture Paysanne (ReSAP) est composé d'associations, de citoyens et collectifs divers (Associations 21, Début des Haricots, FIAN, FUGEA, GASAP, Greenpeace, Kokopelli, MPOC, Oxfam en Belgique, Quinoa, Rencontre des Continents, Vétérinaires sans Frontières...) C'est une association de fait et un réseau informel d'échanges, de réflexion et d'élaboration d'actions collectives de sensibilisation destinées à soutenir concrètement, par des actions de terrain, l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire : en particulier en Belgique et en solidarité avec les paysans du Sud.

Articles issus de : <http://www.50ansdepac.eu/>

Une parodie du site de l'Union Européenne sur les ans de la PAC réalisé par le Réseau de Soutien à l'Agriculture Paysanne.